

Audition de l'Unaf sur les jeux dangereux à l'école
Par la Députée Cécile Dumoulin
Jeudi 16 juillet 10h30

Contexte

De quoi parle-t-on ?

Des jeux de non-oxigénéation (jeux du foulard ...) et des jeux d'agression (petit pont massacreur ...), pratiqués par les enfants en primaire et au collège, pendant les récréations.

Ces jeux ont été décrits dans la brochure réalisée par la DEGESCO en 2007 et envoyée à tous les directeurs d'établissement : « **Les « jeux » dangereux et les pratiques violentes - *prévenir, intervenir, agir*** »

Ils peuvent entraîner des souffrances très graves psychiques et/ou physiques des victimes, voire leur mort.

Quelques points de vue de spécialistes :

Statistiques :

Eric Desbardioux, chercheur, auteur de « *Les 10 commandements contre la violence à l'école* » (Edition Odile Jacob octobre 2008) et créateur de l'Observatoire de la violence à l'école déclare qu'il existe une croissance de ces jeux dangereux dans les zones difficiles, mais que les établissements « bien gérés » des quartiers s'en sortent bien.

6 à 10% d'élèves en sont victimes.

Ces jeux ont évolué : au départ, la victime était une victime « de hasard » (le perdant du jeu). Aujourd'hui la victime est plutôt désignée (des élèves différents : meilleurs, moins bons à l'école, plus gros, timides ...).

Ces pratiques s'apparentent en fait au **harcèlement**.

La France n'est pas plus touchée que les autres pays, sauf que selon Eric D, les tensions entre élèves et enseignants seraient plus importantes ici.

Point de vue d'un pédopsychiatre : Nicole Catherine

Les jeux des enfants ont évolué.

Autrefois : ils pratiquaient de nombreux jeux collectifs « sportifs » défouloirs : ballons prisonniers ... ou des jeux d'adresse collectifs : osselet, élastique ... Le jeu était une affaire d'enfant. Les adultes ne jouaient pas sauf à des jeux peu recommandables comme les jeux d'argent.

Aujourd'hui, l'enfant n'est plus considéré comme un être imparfait en attente de son accomplissement en tant qu'adulte, mais comme un être fini, dont il faut exalter le potentiel en veillant à ne pas l'endommager. Il ne s'agit plus de laisser éclater la vitalité, de préserver l'innocence par des jeux anodins. Les jeux sont devenus éducatifs, interactifs. Et les enfants jouent souvent beaucoup seuls sur écran.

Et pourtant les enfants ont encore besoin de jouer, de se mesurer aux autres pour apprendre à vivre en société. Dans les cours d'école, les enfants n'ont pas leurs jouets électrotechniques, sont désœuvrés. Les jeux de ballon sont interdits car jugés dangereux.

... Or la pression scolaire et sociale est difficilement supportable pour les enfants les plus vulnérables.

Les jeux dangereux ne sont pas des jeux car on ne fait pas semblant, mais ce sont des activités destinées à faire tomber la tension. La mise en scène ressemble à des jeux mais la finalité en est tout autre car ils créent une véritable catharsis, une excitation de l'interdit, un besoin de faire monter la tension en enfreignant les règles, de se lancer des défis.

Le monde des enfants n'est plus un monde d'attente. Tout comme les adultes, ils vivent dans un monde excitant où la nouveauté, l'exploit seuls sont dignes d'intérêt
Ces « jeux dangereux » ne concernent pas uniquement quelques adolescents relevant d'une aide psychologique. 12% de 400 collégiens interviewés y ont participé.

Point de vue d'un psychologue clinicienne : Hélène Romano

Le jeu est un temps de co-construction entre le monde fantasmatique de l'enfant et la réalité du monde extérieur, qui engage des processus d'accès à la symbolisation, à l'expression de soi et à la communication

Le jeu est une mise en scène des tensions psychiques de l'enfant et un moyen thérapeutique

Le jeu participe à l'insertion sociale de l'enfant.

Le jeu dangereux est quand à lui mortifère. Il n'y a aucun partage, aucune interaction avec le monde : c'est une impasse psychique.

Le spectateur en aura soit un rejet violent soit une « appétence traumatique ».

Ces « jeux dangereux » sont donc tout sauf des jeux, mais ce sont ce qu'on pourrait davantage appeler des « pratiques dangereuses ». Ce que nous apprennent ces enfants et adolescents qui les pratiquent, c'est qu'ils éprouvent un sentiment d'insécurité par rapport au monde des adultes perçus comme dangereux, indifférents à leur souffrance, voir persécuteurs.

L'enfant à l'école est confronté au groupe, à l'autre avec ce qu'il implique d'enjeu de rivalité, de conflit, de place à défendre, d'envie et de frustration.

L'école n'offre plus aux élèves une base de sécurité suffisante pour résister à leur propre souffrance. Ils se sentent face à des adultes et à un cadre scolaire insécure.

La non prise en compte de la singularité de chacun, le fait d'assurer que les élèves sont tous dans la même capacité de réussir, qu'ils sont libres et responsables de leurs actes, c'est les rendre responsables de leurs échecs.

En niant toute la singularité et toutes les spécificités individuelles qui font la richesse de l'être humain en tant que sujet et de l'enfant en tant que petit homme en devenir cette injonction de la réussite et cet impératif du mérite menace paradoxalement l'élève dans son estime de lui-même, dans son identité, dans son humanité.

Certains élèves ont une réaction de survie contre la peur du mépris, l'angoisse de la relégation et de l'échec. Leur comportements d'élèves en échec peuvent être :

- Se soustraire à la domination de l'école : sécher les cours ...
- Conduites de résistances ou d'opposition : chahut ...
- Imposer leur propre définition des rapports de forces, agression et auto-destruction,

Ces comportements sont un témoignage de la **blessure narcissique** des jeunes.

Les auteurs de ce type de « jeux » sont le plus souvent incapables d'en parler. Il s'agit d'actes qui s'expriment de manière archaïque, des actes *non transformés, non intégrés, non élaborés dans la dynamique psychique de l'enfant.*

Il existe un impact traumatique important dans ces pratiques qui confrontent à la mort. Seule une verbalisation, une élaboration peut restaurer leurs capacités psychiques.

Professeur de psychopathologie et de psychologie clinique : Grégory Michel

Il s'agit surtout d'enfant ayant autour de 12 ans, donc au moment du passage de l'enfance à l'adolescence. Ils ont en fait plus besoin de compréhension que de répression. Ils cherchent à franchir un interdit et plus on interdit, plus ils ont envie de le franchir. Il faut absolument organiser la prise de risque dans des activités sportives encadrées.

Par ailleurs, certains soulignent le manque de personnel pour surveiller les cours de récréation : le nombre d'enfant à surveiller par un AED est de 100, ce qui effectivement ne paraît pas suffisant.

Point de vue de l'Unaf :

En tant qu'institution familiale, nous sommes conscients de ce problème que l'on peut rattacher de manière plus large à la violence entre enfants, entre adolescents, à l'école mais aussi ailleurs, dans la rue, les squares, les centres d'animation et de loisirs ...

Même si nous allons nous en tenir dans un premier temps à votre demande concernant uniquement les **jeux dangereux, à l'école.**

Ce qu'on peut conclure :

1. Ces jeux ne sont pas des jeux et il semblerait intéressant de militer pour qu'on les nomme par leur vrai nom : **pratiques violentes et dangereuses**, ce serait-ce que pour montrer aux enfants qu'il ne s'agit pas d'un jeu (puisque l'on ne fait pas semblant).

Ils concernent un nombre relativement faible d'enfants mais tout de même conséquent : **6 à 12%**, De même les conséquences très graves que peuvent avoir ces pratiques (mortelles) font qu'il est absolument nécessaire de les prendre en considération.

2. Deux manières d'agir sont possibles.

Ce qu'on peut appeler premièrement **la prévention** et deuxièmement **la prévenance** (terme québécois, qui englobe les actions et attitudes des acteurs permettant de se prémunir contre l'émergence de ce type de comportement problématique de la part des enfants.)

1. La prévention

Ce type de comportement de la part des enfants n'a pas forcément lieu qu'à l'école.

Il est donc nécessaire d'informer **les parents, via les associations de parents d'élèves mais aussi via les associations familiales, ainsi que tous les professionnels en contact avec les enfants, à l'école et au collège mais aussi dans les centres d'animation et de loisirs, associations sportives etc ... sur ces pratiques et les signes permettant de les reconnaître, ainsi que sur les démarches en cas d'incident ou d'accident.**

A ce titre, la plaquette réalisée par la DEGESCO « **Les jeux dangereux et les pratiques violentes** », qui pourrait être renommées « les pratiques dangereuses et violentes » devrait être distribuée beaucoup plus largement qu'à l'école uniquement :

- Aux établissements : professeurs, infirmières scolaires, surveillant de cour.
- Aux associations de parents d'élèves
- Aux associations familiales, via le réseau UNAF /UDAF.
- Aux centres d'animation et de loisirs
- Dans les réseaux d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.
- Voir dans des réseaux de soins : PMI, médecin généralistes ...
- Etc ...

2. La prévenance

Il s'agit de créer les conditions pour que ce type de pratiques dangereuses et violentes n'apparaissent pas à l'école.

Vis à vis du corps enseignants :

Il serait nécessaire que l'institution scolaire puisse réfléchir à une prise en compte des élèves en tant qu'enfant ayant leurs propres limites et leurs propres capacités de telle sorte qu'ils ne

disparaissent pas derrière des notes et des appréciations et pour qu'ils puissent se construire en s'investissant dans des projets.

Pour ce faire : tout projet « non strictement scolaire » pouvant valoriser différemment les élèves est à favoriser.

L'école a souvent été dénoncée comme une « machine à exclure », trop compétitive. Il serait nécessaire de valoriser chez les élèves, et ceci dès le maternelle, sans complaisance, toutes leurs réussites, que ce soit en mathématiques ou en grammaire, en musique, en art plastique ou en activités physiques, en participation au groupe classe, dans l'aide apportée aux autres ou dans la maîtrise de soi ...

Une réflexion sur l'éthique du métier d'enseignant, avec un retour sur les valeurs de « dignité de la personne humaine » et de « fraternité » (Déclaration des droits de l'homme de 1948) et sur les responsabilités des enseignants pourrait être menée comme l'indique par exemple Bruno Mattéi¹, dans une intervention sur « Apprendre la citoyenneté à l'école »

Une formation à la gestion des conflits pourraient par ailleurs être proposée de manière plus systématique aux enseignants.

Des exemples d'écoles « différentes » comme les MFR, montrent l'intérêt d'une relation plus individualisée entre enseignant et élève (il s'agit en effet de moniteurs qui accompagnent les élèves sur tous les plans : stage, relation avec les parents, soutien scolaire, surveillance de l'internat ...), permettant à l'enseignant de devenir « facteur de résilience » pour certains enfants.

Vis à vis des élèves :

Il serait nécessaire de lutter contre la politique du risque « zéro » :

- Les jeux collectifs de « défoulement » sont à favoriser dans les cours de récréation.
- Des activités à risque mesuré et encadré sont à développer (sports, accro branches, camps ...).

Les projets d'éducation à la non violence sont à mettre en œuvre de manière beaucoup plus systématiques et ceci dès le primaire.

Une rapide consultation du site du Ministère de l'éducation nationale montre que tous les documents produits sont des documents pour réagir face à des violences et non pour les prévenir.

De nombreux programmes existent cependant mais semblent peu divulgués (Opération ruban vert, Générations médiateurs ...).

NB : Générations médiateurs : bilan en 2003 : 1200 élèves sont formés, depuis 1993. Ils acquièrent des compétences de médiateurs scolaires, essentiellement pour les conflits survenant dans la cour de récréation. La médiation est assurée par un binôme d'élèves médiateurs selon un processus en trois temps : entretien avec le plaignant, entretien avec le mis en cause, entretien de médiation en face à face².

L'UNAF pourrait se déclarer favorable à l'introduction de ces programmes dans les programmes scolaires, avec des heures spécifiques qui y soient consacrées.

Certains programmes comme celui de « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle »³ développé dans certaines écoles de l'académie de Lille, peut d'ailleurs tout à fait être intégrés aux programmes officiels de français.

Enfin, des campagnes de sensibilisation pour aider les victimes à s'exprimer, du type « *la violence, moins on en parle, plus ça fait mal* » pourrait-être développées dans les écoles.

¹ Bruno Mattéi, professeur de philosophie à l'IUFM de Lille, auteur de « La fraternité, est-ce possible ? » Edition Audibert, 2003

² L'association AMELY par exemple forme à la médiation sociale, familiale, scolaire. <http://www.amely.org>

³ J. Fortin « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle » Paris, Hachette-Education, 2001

